Compte rendu

Réunion du 17/01/2025



Présents: Armelle, Kévin, Mickaël et Jeremy

Absents excusés : Marie et Bruno

Début de réunion à 18h40

Ordre du jour :

1 – Etat des lieux des clubs du CD22

2 - Achats divers du CD

3 – Etude de demande de subvention reçue

4 – Projets de l'année

5 - Questions diverses

I – Etat des lieux des clubs du CD 22

Jeremy propose de faire un questionnaire qui sera envoyé à l'ensemble des Présidents des clubs du 22. Le but de ce questionnaire est de recenser les besoins des clubs afin de pouvoir proposer quelque chose qui colle au mieux à leurs besoins. Dans le questionnaire, il y aura question du nombre de licenciés, du nombre de compétiteurs, du nombre de jeunes compétiteurs, mais aussi question des infrastructures qu'ils possèdent, s'ils ont des entraineurs, arbitres, ...

Une zone libre sera aussi mise afin de savoir ce que les clubs attendent du CD. Le questionnaire sera soumis à validation du bureau avant envoi aux présidents. Il sera demandé de le remplir avec le plus de sérieux possible, et sera sous forme de cases à cocher ou de petite zone de texte simple. L'idéal serait que tous les présidents jouent le jeu.

II – Achats divers du CD22

Le bureau décide de prendre en charge l'achat de coupes en plus des médailles pour l'organisation des futurs CD. Les médailles et coupes sont pour le moment stockées à Paimpol.

Nous avons aussi décider de passer l'aide du CD de 50 à 75€/CD.

Le CD prendra aussi en charge le cadeau archers, nous allons commander des stylos ou autres goodies à l'effigie du CD afin des les distribuer lors des concours départementaux.

Le but de tout cela est que le reste à charge du club soit le plus minime possible. Nous savons que l'organisation d'un concours, et notamment d'un CD peux être un réel investissement pour les clubs. Et nous espérons aussi en faisant ainsi, pousser d'autres clubs à en organiser.

Nous évoquons aussi l'achat d'un ordinateur portable pour Jeremy, il n'en possède plus car celui-ci à lâcher dernièrement. Le bureau est d'accord pour en prendre un pour qu'il puisse assurer ses fonctions. Ce PC appartient au CD, à la fin du mandat, soit Jeremy le rachète au CD, ou alors le PC sera transmis au prochain président suite aux prochaines élections. Les modalités seront à voir quand le moment viendra.

III – Etude de la demande de subvention reçue

Jeremy à reçu une demande de subvention de la part du club de Saint Quay afin de financer la création d'un parcours de tir campagne. Le club de Saint Quay demande à ce que le CD couvre intégralement les frais, c'est-à-dire 4276€ (3236€ de mousses, 617€ de bois et 423€ de petit matériel). Dans le courrier, il est mis en avant que ce parcours soit aussi utilisé pour l'organisation de CD campagne.

A noter que le CD possède déjà un terrain de 6 cibles à Dinan.

Après quelques échanges, nous avons convenus que le CD ne pouvait financer la création d'un terrain, sinon celui-ci devra être accessible à tous les archers du CD. Cependant, nous serions d'accord pour mettre en place une enveloppe afin d'aider à l'entretient de celui-ci, en échange d'organisation de CD sur X temps. Nous allons à nouveaux nous réunir prochainement afin de discuter des modalités de cette attribution afin de la proposer à partir de la saison salle prochaine.

IV - Projets de l'année

Un championnat départemental Poussin sera organisé à Dinan le 22 février

Un trophée des mixtes salle sera organisé le 22 mars à Saint Agathon.

Les mandats paraitront prochainement.

V – Questions diverses

Kevin nous rapporte que certains arbitres ne possèdent pas leurs 2 arbitrages. Nous nous retrouvons dans un problématique ou nous avons beaucoup d'arbitres par rapport aux nombres de concours, notamment sur la saison extérieure.

Nous avons aussi décider de choisir nos arbitres lors de l'organisation des CD Salles et Extérieurs, afin que tous les arbitres puissent avoir leurs quotas d'arbitrage s'ils sont disponibles à ces dates.

Fin de réunion à 20h05

Le Président

Dupont Jeremy